



## DECISION DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Station du Lioran – Exploitation du Buron du Baguet : bail dérogatoire

-----  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil départemental n° 21CD02-12 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 relative aux délégations générales du Conseil départemental au Président ;

VU le Code de Commerce et notamment son article L.145-5 ;

CONSIDÉRANT que le Département du Cantal est propriétaire des murs composant le Buron du Baguet ;

### DECIDE

#### Article 1 :

de conclure un bail dérogatoire, dont le projet est joint en annexe, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023 et pour une durée maximale de 3 ans avec M. Vincent DELCROS, pour l'exploitation du Buron du Baguet, situé au Lioran et propriété du Département du Cantal.

Le montant du loyer est fixé pour sa part fixe à 4 450€ et à 2% du chiffre d'affaire de l'exploitation pour sa part variable.

#### Article 2 :

Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine réunion de l'Assemblée départementale.

Fait à AURILLAC, le **21 DEC. 2023**

Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE



*La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication*

BAIL DEROGATOIRE

Par

LE CONSEIL DEPARTEMENT DU  
CANTAL

A

Monsieur Vincent DELCROS

## IDENTIFICATION DES PARTIES

### - BAILLEUR -

La collectivité territoriale dénommée DEPARTEMENT DU CANTAL, identifiée au SIREN sous le numéro 221 500 010, organisme de droit public doté de la personnalité morale, dont le siège est à AURILLAC (15000), 28 avenue Gambetta.

Représentée à l'acte par Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil Départemental du Cantal,

Agissant en vertu d'une décision en date du 19 décembre 2023. Une copie est jointe et annexée aux présentes.

D'UNE PART

### - PRENEUR -

Monsieur Vincent DELCROS, entrepreneur individuel, domicilié au LIORAN (15300) Buron du Baguet,

Né le 15 juin 1970 à SARCELLES (95),

Identifié sous le numéro SIREN 921683637.

D'AUTRE PART

## BAIL DU CODE CIVIL

Le BAILLEUR loue par ces présentes, à titre de BAIL A LOYER au PRENEUR qui accepte, les locaux dont la désignation suit dans le cadre des dispositions des articles 1714 à 1751 du Code civil et des dispositions contractuelles du présent acte.

Il est précisé que les parties n'entendent pas adopter dans leurs rapports les dispositions du statut des baux commerciaux régi par les articles L 145-1 et suivants du Code de commerce.

## DESIGNATION

A LAVEISSIERE (CANTAL), Le buron du Baguet

Un buron composé de diverses pièces telles que détaillées ainsi qu'il résulte du plan des locaux demeuré ci-annexé.

Figurant au cadastre :

Préfixe	Section	N°	Contenance	
	AH	8	0ha	11a
			07ca	
	AH	11	0ha	01a
			13ca	

Le plan cadastral est demeuré annexé aux présentes.

A cela s'ajoute des dépendances extérieures comprenant notamment deux terrasses.

Tel que le BIEN existe, s'étend, se poursuit et comporte, avec toutes ses saisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, tous droits et facultés quelconques y attachées, sans exception ni réserve, autres que celles pouvant être le cas échéant relatées aux présentes.

Le Preneur déclare avoir une parfaite connaissance desdits locaux et les accepte en conséquence dans l'état où ils se trouvent, sans recours d'aucune sorte contre le Bailleur.

Aucune erreur dans la désignation ou la contenance indiquées ou toute différence entre les surfaces indiquées aux présentes et les dimensions réelles des locaux loués ne pourra justifier ni réduction ni augmentation de loyer, ni indemnité.

De convention expresse entre les Parties, les locaux loués forment un tout unique et indivisible.

### CARACTERISTIQUES DU BAIL

#### ARTICLE 1 - DUREE DU BAIL - CONGE – RECONDUCTION

Le présent bail est consenti et accepté pour une durée de TROIS années à compter du 1er décembre 2023.

Cette durée ne sera susceptible d'aucune reconduction automatique et expirera effectivement le 30 novembre 2026 (date d'expiration).

Dans tous les cas, le Preneur ne pourra se prévaloir d'aucun maintien dans les lieux après la cessation du bail. En conséquence, à l'expiration du contrat, le Preneur s'oblige irrévocablement à libérer les locaux loués, à défaut de quoi il pourra en être expulsé sur simple ordonnance de référé rendue à la demande du Bailleur par le président du tribunal judiciaire du lieu de situation de l'immeuble.

#### ARTICLE 2 – DESTINATION

Les biens loués sont destinés à l'exploitation d'un commerce de café, brasserie, restaurant d'altitude, plats cuisinés à emporter et refuge.

L'exercice de l'activité sus-indiquée s'effectuera à l'exclusion de tout autre et de tout autre usage.

#### ARTICLE 3 - CHARGES ET CONDITIONS

Le présent bail est conclu sous les charges et conditions ordinaires et de droit en pareille matière notamment celles des articles 1714 à 1751 du Code civil, et notamment sur celles suivantes que le PRENEUR s'oblige à exécuter, à peine de tous dépens et dommages et intérêts, et même de résiliation des présentes, si bon semble au BAILLEUR.

##### **Etat des lieux**

Le PRENEUR prendra les biens loués dans l'état où ils se trouveront à la date de son entrée en jouissance.

Un état des lieux sera établi contradictoirement par les parties lors de l'entrée en jouissance du PRENEUR.

Un nouvel état des lieux devra être établi lors de la restitution des locaux.

##### **Mode d'exploitation**

Le BAILLEUR déclare qu'à sa connaissance le bâtiment dans lequel se trouvent les locaux objets des présentes et son terrain d'assiette n'ont pas été utilisés aux fins d'une activité nuisible pour l'environnement ou réglementée dans ce cadre, et notamment qu'ils n'ont accueilli aucune installation classée autorisée ou simplement déclarée.

De son côté, le PRENEUR devra informer le BAILLEUR de tout projet qui, bien que conforme à la destination convenue entre les parties, pourrait avoir une incidence sur la législation ou la réglementation applicable en matière d'environnement.

Le PRENEUR restera seul responsable de tous dommages causés à l'environnement par son exploitation.

Le PRENEUR, ayant l'obligation de remettre au BAILLEUR en fin de bail le bien loué exempt de substances dangereuses pour l'environnement, supportera toutes les conséquences juridiques et financières d'une éventuelle remise en état des locaux.

### **Etablissement recevant du public**

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées fixe le principe d'une accessibilité généralisée intégrant tous les handicaps. Tous les établissements recevant du public (ERP) sont concernés par cette réglementation. Ils doivent être accessibles aux personnes atteintes d'un handicap (moteur, auditif, visuel ou mental) et aux personnes à mobilité réduite (personne âgée, personne avec poussette, etc.).

L'obligation d'accessibilité porte sur les parties extérieures et intérieures des établissements et installations, et concerne les circulations, une partie des places de stationnement automobile, les ascenseurs, les locaux et leurs équipements.

En l'espèce les locaux ressortent de la 5ème catégorie (locaux à usage de commerce de café, brasserie, restaurant d'altitude, plats cuisinés à emporter et refuge).

Le PRENEUR est informé qu'à défaut de travaux ou de changement d'affectation la mise aux normes d'accessibilité devra être effectuée conformément à l'état actuel de la législation.

Le PRENEUR déclare être informé que les caractéristiques des dégagements du local professionnel doivent répondre aux obligations réglementaires et être en rapport avec l'effectif de la clientèle qu'il envisage de recevoir dans le cadre de son activité.

Les règles de sécurité de base pour les établissements recevant du public sont les suivantes, outre les dégagements évoqués ci-dessus :

- Tenir un registre de sécurité.

- Installer des équipements de sécurité : extincteur, alarme, éclairage de sécurité, sécurité incendie, antivols, matériaux ayant fait l'objet de réaction au feu pour les aménagements intérieurs, afficher le plan du local avec ses caractéristiques ainsi que les consignes d'incendie et le numéro d'appel de secours.

- Utiliser des installations et équipements techniques présentant des garanties de sécurité et de bon fonctionnement.

- Ne pas stocker ou utiliser de produits toxiques, explosifs, inflammables, dans les locaux et dégagements accessibles au public.

### **Entretien - Réparations**

Le PRENEUR devra entretenir les lieux loués pendant le cours du bail et les rendre à sa sortie en état de réparations de toute nature, le BAILLEUR n'étant tenu qu'aux grosses réparations visées à l'article 606 du Code civil (réparation des gros murs et voûtes, rétablissement des poutres et couvertures entières, des digues et des murs de soutènement et de clôture en entier), tous autres travaux de réparations et d'entretien restant à la charge exclusive du PRENEUR.

Toutefois, les réparations, quelles qu'elles soient, qui deviendraient nécessaires au cours du bail aux vitres et fermetures, seront à la charge exclusive du PRENEUR.

Le PRENEUR fera son affaire personnelle de façon que le BAILLEUR ne soit jamais inquiété ni recherché à ce sujet, de toutes réclamations ou contestations qui pourraient survenir du fait de son activité professionnelle dans les lieux mis à disposition.

Il aura à sa charge, toutes les transformations, améliorations et aménagements nécessités par l'exercice de son activité tout en restant vis à vis du BAILLEUR garant de toute action, en dommages et intérêts de la part des voisins, que pourrait provoquer l'exercice de cette activité.

Il devra faire son affaire personnelle et à ses frais de toutes adaptations et aménagements nécessaires pour les normes de sécurité qui seraient prescrites par des dispositions législatives, réglementaires ou administratives, sans recours contre le BAILLEUR à ce sujet.

Le PRENEUR devra aviser immédiatement et par écrit le BAILLEUR des désordres de toute nature dans les lieux loués. Il déclare avoir été informé des conséquences éventuelles de sa carence.

### **Mises aux normes**

Par dérogation à l'article 1719 alinéa premier du Code civil, le PRENEUR a la charge exclusive des travaux prescrits par l'autorité administrative, que ces travaux concernent la conformité générale de l'immeuble loué ou les normes de sécurité, d'accueil du public, d'accès des handicapés, d'hygiène, de salubrité spécifiques à son activité, et même s'ils touchent au gros-œuvre ainsi qu'à la toiture.

Ces mises aux normes seront faites sous la surveillance et le contrôle de l'architecte du PRENEUR qui prendra à sa charge les honoraires et vacations.

### **Travaux**

Le PRENEUR souffrira que le BAILLEUR fasse effectuer sur l'immeuble dont dépendent les locaux loués, pendant le cours du bail, tous travaux de réparation, reconstructions et autres quelconques qu'il jugerait nécessaires, sans pouvoir prétendre à aucune indemnité, interruption ou diminution du loyer ci-après fixé, quelle que soit l'importance des travaux.

Si ces travaux duraient plus de vingt et un jours, il ne sera pas fait application des dispositions de l'article 1724 du Code civil. Toutefois, en contrepartie de cette renonciation du PRENEUR, le BAILLEUR s'engage à faire tous ses efforts pour limiter la gêne que de tels travaux pourraient causer au PRENEUR.

Toutefois, cette clause deviendrait inapplicable dès lors que les travaux empêcheraient purement et simplement la délivrance des lieux loués que l'article 1719 du Code civil impose au BAILLEUR.

D'une manière générale, tout ce qui serait susceptible de porter atteinte à l'esthétique de l'immeuble devra être soumis à l'approbation préalable du BAILLEUR.

Le PRENEUR devra déposer à ses frais et sans délai, lors de l'exécution du ravalement, toutes enseignes et d'une manière générale tous agencements dont l'enlèvement serait utile pour l'exécution des travaux.

Le PRENEUR pourra réaliser tous les travaux qui pourraient être nécessaires pour mettre l'immeuble en conformité avec la législation existante et en assumera exclusivement la charge. Il en sera de même si cette réglementation venait à se modifier et que, de ce fait, l'immeuble loué ne soit plus conforme aux normes réglementaires.

### **Signalement extérieur**

Le PRENEUR ne devra faire ni autoriser sur les murs des lieux loués un quelconque affichage autre que celui concernant son activité sauf accord du BAILLEUR.

Il sera seul responsable des conséquences de l'existence ou de la pose de ces affichages.

### **Modification des lieux**

Le PRENEUR ne pourra pas faire dans les lieux loués de construction ou de démolition, ni de percement de murs ou planchers, pouvant mettre en péril la solidité de l'immeuble.

Les travaux qui seraient autorisés par le BAILLEUR seront faits aux frais du PRENEUR. A cet égard le BAILLEUR autorise d'ores et déjà le PRENEUR à réaliser les travaux nécessaires à son activité.

Le PRENEUR s'engage, pour tous travaux de transformation ou d'amélioration qu'il entreprendra, à respecter et à faire respecter, outre les règles de l'art, toutes normes et réglementations en vigueur, notamment les normes relatives à la protection de l'environnement et au respect du développement durable, et tous documents techniques relatifs à l'immeuble et aux locaux.

Il s'engage à n'utiliser ou ne laisser utiliser aucun matériau susceptible de présenter un danger pour la santé ou la sécurité des personnes.

### **Améliorations**

Tous travaux, embellissements, améliorations, installations et décors qui seraient fait dans les lieux mis à disposition par le PRENEUR, même avec autorisation du BAILLEUR, deviendront en fin des présentes, de quelque manière et à quelque époque qu'elle arrive, la propriété du BAILLEUR sans aucune indemnité.

Pour les travaux qu'il aura autorisés, le BAILLEUR ne pourra exiger le rétablissement des lieux loués dans leur état primitif.

Pour les travaux effectués sans son autorisation, le BAILLEUR aura toujours le droit d'exiger le rétablissement des lieux dans leur état primitif, aux frais exclusifs du PRENEUR.

### **Impôts**

Le PRENEUR acquittera tous impôts, contributions et taxes auxquels il est assujetti et dont le BAILLEUR pourrait être responsable pour lui et à un titre quelconque, et il devra justifier de leur acquit auprès du BAILLEUR, et notamment à l'expiration de la présente convention, avant tout enlèvement des meubles et objets mobiliers.

Il est ici précisé que le BAILLEUR supportera l'impôt foncier dans son intégralité.

Le PRENEUR remboursera chaque année au BAILLEUR la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Ce remboursement aura lieu dans le mois de la réception de l'avis d'imposition par le PRENEUR.

### **Consommation d'eau, de gaz, et d'électricité**

Le PRENEUR acquittera régulièrement l'intégralité des consommations d'eau et d'électricité, et autres suivant les indications des compteurs installés dans les lieux loués, ainsi que les frais de mise à disposition, d'entretien et de relevé et de réparations desdits compteurs. Etant précisé que le BAILLEUR est exonéré de

responsabilité pour le cas où, par fait de force majeure, il y aurait interruption de fourniture.

Etant ici précisé que toutes les factures des consommations ci-dessus seront établies au nom du PRENEUR.

#### **Visite des lieux**

Le PRENEUR devra laisser le BAILLEUR ou son architecte visiter les lieux loués à tout moment pendant le cours de la présente convention afin de s'assurer de leur état ou si des réparations urgentes venaient à s'imposer.

Sauf urgence manifeste, le BAILLEUR devra aviser le PRENEUR de ces visites au moins quarante-huit heures à l'avance.

#### **Assurances**

Le PRENEUR devra faire assurer contre l'incendie pendant tout le cours du présent bail à une compagnie notoirement solvable, son mobilier personnel, les risques locatifs, les risques professionnels, les recours des voisins, le dégât des eaux, les explosions, les bris de glace, et généralement tous autres risques.

Il devra maintenir et renouveler ces assurances pendant toute la durée du présent bail et acquitter régulièrement les primes et cotisations et justifier du tout à première réquisition du BAILLEUR.

Si l'activité exercée par le PRENEUR entraînait soit pour le propriétaire, soit pour les voisins, des surprimes d'assurances, le PRENEUR devra rembourser aux intéressés le montant de ces surprimes.

Dans le cas de sinistre, les sommes qui seront dues au PRENEUR par la ou les compagnies ou sociétés d'assurances, formeront aux lieu et place des objets mobiliers et du matériel, et jusqu'au remplacement et au rétablissement de ceux-ci, la garantie du BAILLEUR, les présentes valant transport en garantie à celui-ci de toutes indemnités d'assurances jusqu'à concurrence des sommes qui lui seraient dues.

#### **Démolition de l'immeuble - expropriation**

Si, pendant la durée du bail, les biens loués sont détruits en totalité par cas fortuit, le bail est résilié de plein droit. Si la destruction n'est que partielle, le PRENEUR aura la faculté, suivant les circonstances, de demander une diminution de loyer pendant les travaux de remise en état en fonction des surfaces détruites ou inutilisables, ou la résiliation même du bail. Dans l'un ou l'autre cas, il n'y aura lieu à aucun dédommagement.

Le présent bail sera résilié purement et simplement sans indemnité à la charge du BAILLEUR en cas d'expropriation pour cause d'utilité publique.

#### **Cession et sous location**

Le PRENEUR ne pourra céder ni apporter ni sous-louer son droit au présent bail, en tout ou partie. Le tout sauf accord préalable et écrit du BAILLEUR.

Il est interdit au PRENEUR de concéder la jouissance des lieux loués à qui que ce soit, sous quelque forme que ce soit, même temporairement et à titre gratuit et précaire, sauf accord préalable du BAILLEUR.

#### **Lois et usages locaux**

Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties entendent se soumettre aux lois et usage locaux.

### **Remise des clefs**

Le PRENEUR devra prévenir le BAILLEUR de la date de son déménagement un mois à l'avance. Il devra remettre les clés des lieux mis à sa disposition dès son déménagement effectué.

La remise des clefs par le PRENEUR et leur acceptation par le BAILLEUR ne portera aucune atteinte au droit de ce dernier de répéter contre le PRENEUR le coût des réparations de toute nature dont celui-ci est tenu suivant la loi et les clauses du présent bail.

### **Non responsabilité du Bailleur**

Le BAILLEUR ne garantit pas le PRENEUR, et, par conséquent, décline toute responsabilité en cas de vol, cambriolage et tous troubles apportés par les tiers par voie de fait, en cas d'interruption dans le service des installations de l'immeuble, en cas d'accident pouvant survenir du fait de l'installation desdits services dans les lieux loués notamment en cas d'inondation, fuite d'eau.

Le PRENEUR devra faire son affaire personnelle des cas ci-dessus, et généralement de tous autres cas fortuits prévus et imprévus, sauf son recours contre qui de droit.

Pour plus de sécurité le PRENEUR devra contracter toutes assurances nécessaires de façon à ce que la responsabilité du BAILLEUR soit entièrement dégagée.

### ARTICLE 4 – LOYER

La présente location est consentie et acceptée moyennant un loyer annuel hors taxes composé d'une partie fixe à hauteur de 4 450,00 EUROS, et une partie variable correspondant à 2 % du chiffre d'affaires annuel.

Ce loyer correspond à la valeur locative et s'entend hors droits, taxes et charges.

La partie fixe du loyer est payable en deux termes égaux de 2 240,00 € chacun soit le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet.

La part variable sera stipulée payable à réception de l'attestation du chiffre d'affaire délivrée par le comptable du PRENEUR. Le PRENEUR s'engage à communiquer ces éléments sans délai dès l'établissement de ceux-ci.

Accessoirement au loyer, le PRENEUR remboursera au BAILLEUR sa quote-part dans les charges et impôts visés aux présentes, savoir : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le paiement de ce loyer s'effectuera au domicile ou siège du BAILLEUR ou en tout autre endroit qu'il lui plaira d'indiquer au PRENEUR par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au moins quinze jours avant l'échéance.

### ARTICLE 5 - DEPOT DE GARANTIE

De convention entre les parties, il n'est pas prévu le versement d'un dépôt de garantie.

### ARTICLE 6 - CLAUSE RESOLUTOIRE

#### **Clause résolutoire**

Toutes les conditions du présent bail sont de rigueur.

A défaut de paiement à son échéance d'un seul terme de loyer ou de charges, ainsi que des frais de commandement et autres frais de poursuites, ou en cas

d'inexécution d'une seule des conditions du présent bail, et un mois après un commandement de payer ou une sommation d'exécuter, contenant déclaration par le BAILLEUR de son intention d'user de son bénéfice de la présente clause, demeuré infructueux, le présent bail sera résilié de plein droit même dans le cas de paiement ou d'exécution postérieurs à l'expiration du délai ci-dessus.

En outre, le PRENEUR sera de plein droit débiteur envers le BAILLEUR d'une indemnité journalière d'occupation égale au double du dernier loyer journalier en vigueur, augmentée de la taxe sur la valeur ajoutée si le présent bail y est assujetti.

#### ARTICLE 7 - REVISION

Le loyer ne fera l'objet d'aucune révision.

#### DECLARATIONS SUR LA CAPACITE

Les parties déclarent avoir leur pleine capacité juridique, et en particulier le BAILLEUR déclare qu'il n'existe aucun obstacle à la conclusion des présentes.

#### DECLARATIONS POUR L'ADMINISTRATION

Le BAILLEUR entend assujettir les loyers résultant du présent bail à la taxe sur la valeur ajoutée.

En conséquence, le loyer ci-dessus indiqué doit s'entendre hors taxe sur la valeur ajoutée, la taxe sur la valeur ajoutée étant payable au taux légal en vigueur en même temps que chaque fraction de loyer entre les mains du BAILLEUR.

#### RAPPORTS TECHNIQUES

Une copie des diagnostics techniques sera transmise au PRENEUR.

#### URBANISME

Est demeurée ci-jointe et annexée au présent acte, un extrait du site géo-urbanisme.

#### PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Un état des risques demeure ci-annexé.

#### TOLERANCES

Il est formellement convenu entre les parties que toutes les tolérances de la part du BAILLEUR relatives aux clauses et conditions du présent bail, quelles qu'en aient pu être la fréquence et la durée, ne pourront jamais, et dans aucune circonstance, être considérées comme entraînant une modification ou suppression de ces clauses et conditions, ni comme engendrant un droit quelconque pouvant être revendiqué par le PRENEUR. Le BAILLEUR pourra toujours y mettre fin par tous moyens.

#### ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile en leurs domiciles ou sièges respectifs.

#### ARTICLE 8-REGLEMENTS DES LITIGES

Les contestations relatives à l'interprétation ou l'exécution des présentes qui s'élèveraient entre les parties seront soumises à la juridiction compétente. Préalablement à tout recours contentieux, les parties s'efforcent de se rapprocher, dans les plus brefs délais, en vue de parvenir à une solution amiable.

Fait en deux exemplaires originaux à

le

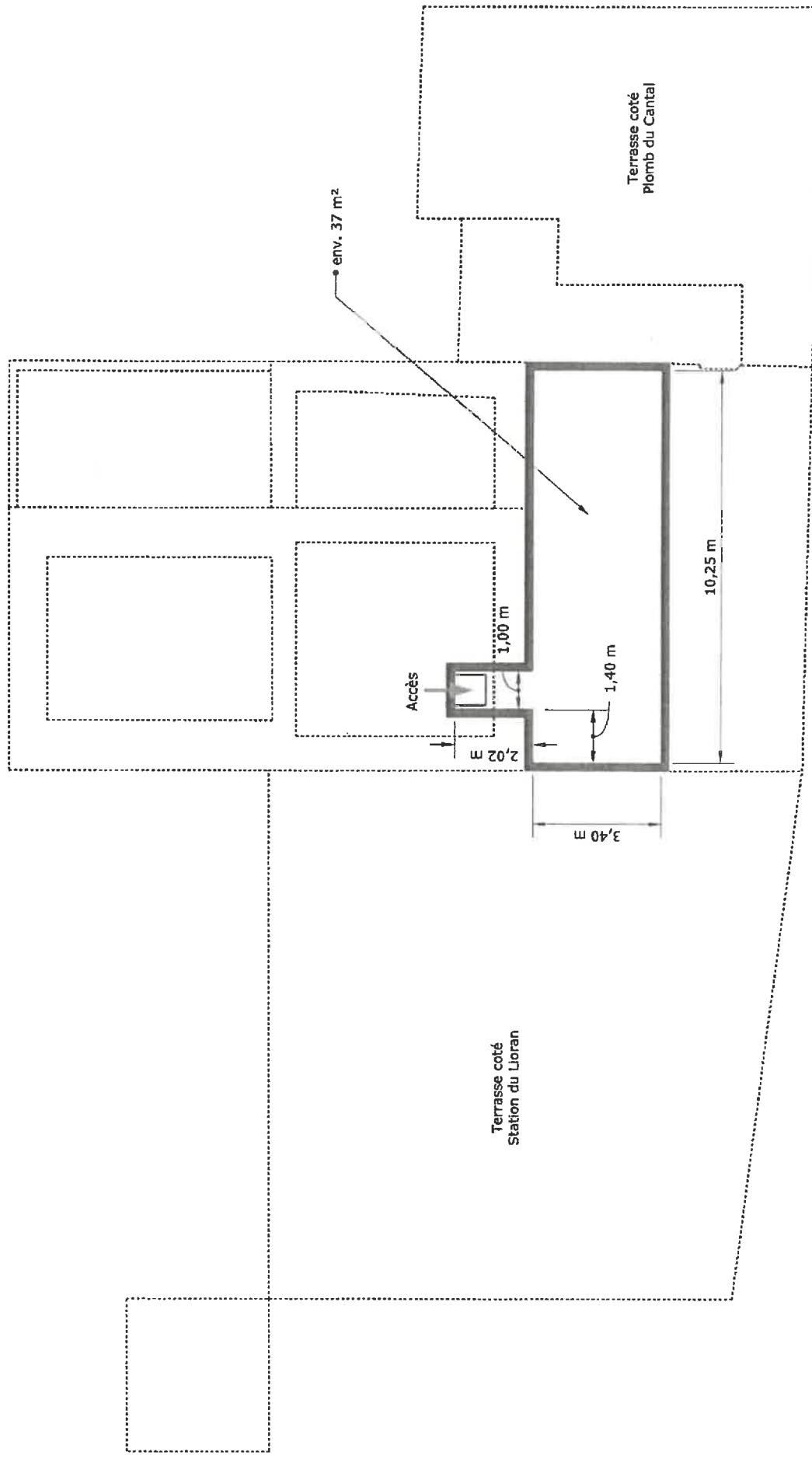
Monsieur Vincent DELCROS  
Le Preneur

Pour le Département du Cantal,

Le Président



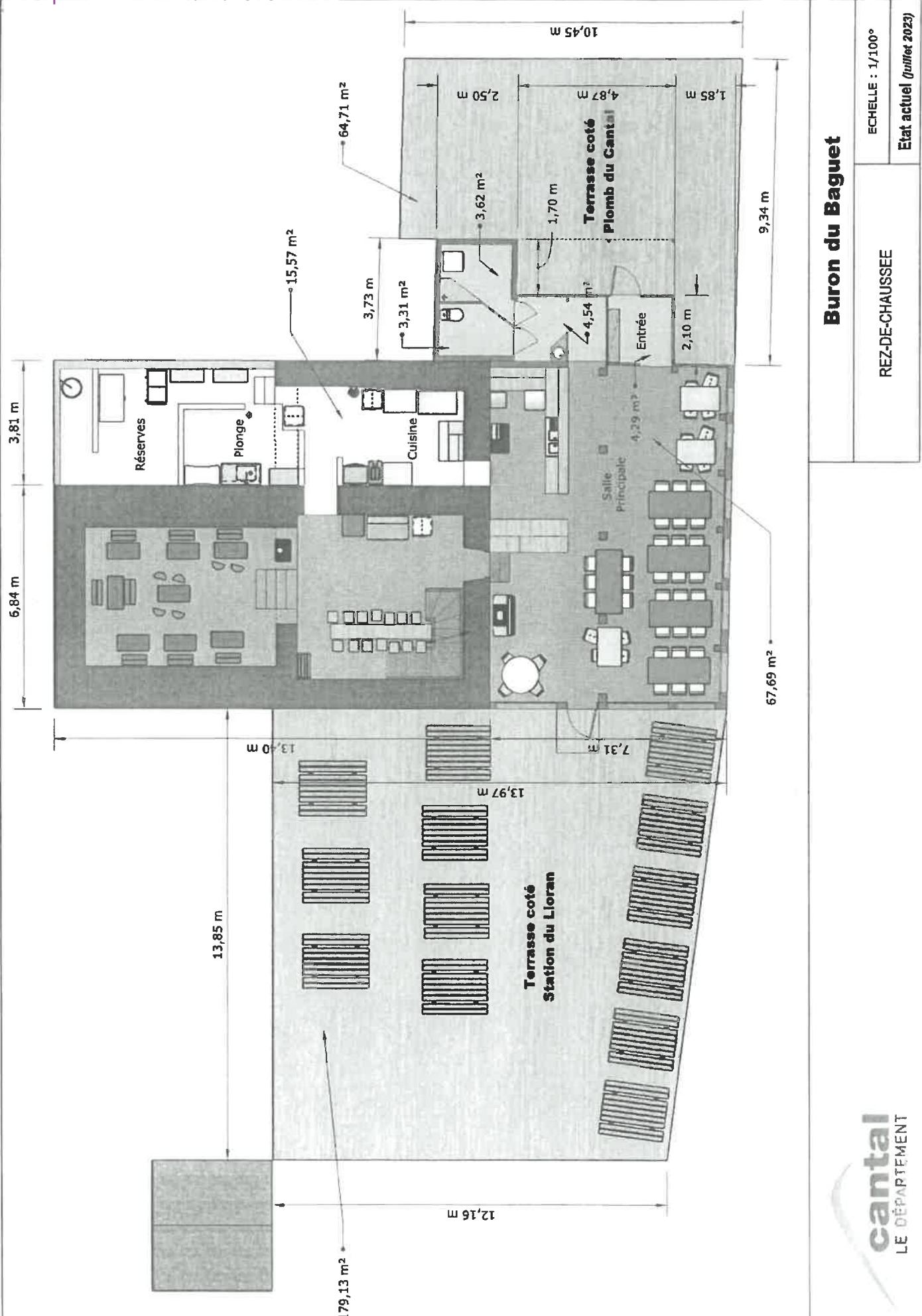
Bruno Faure

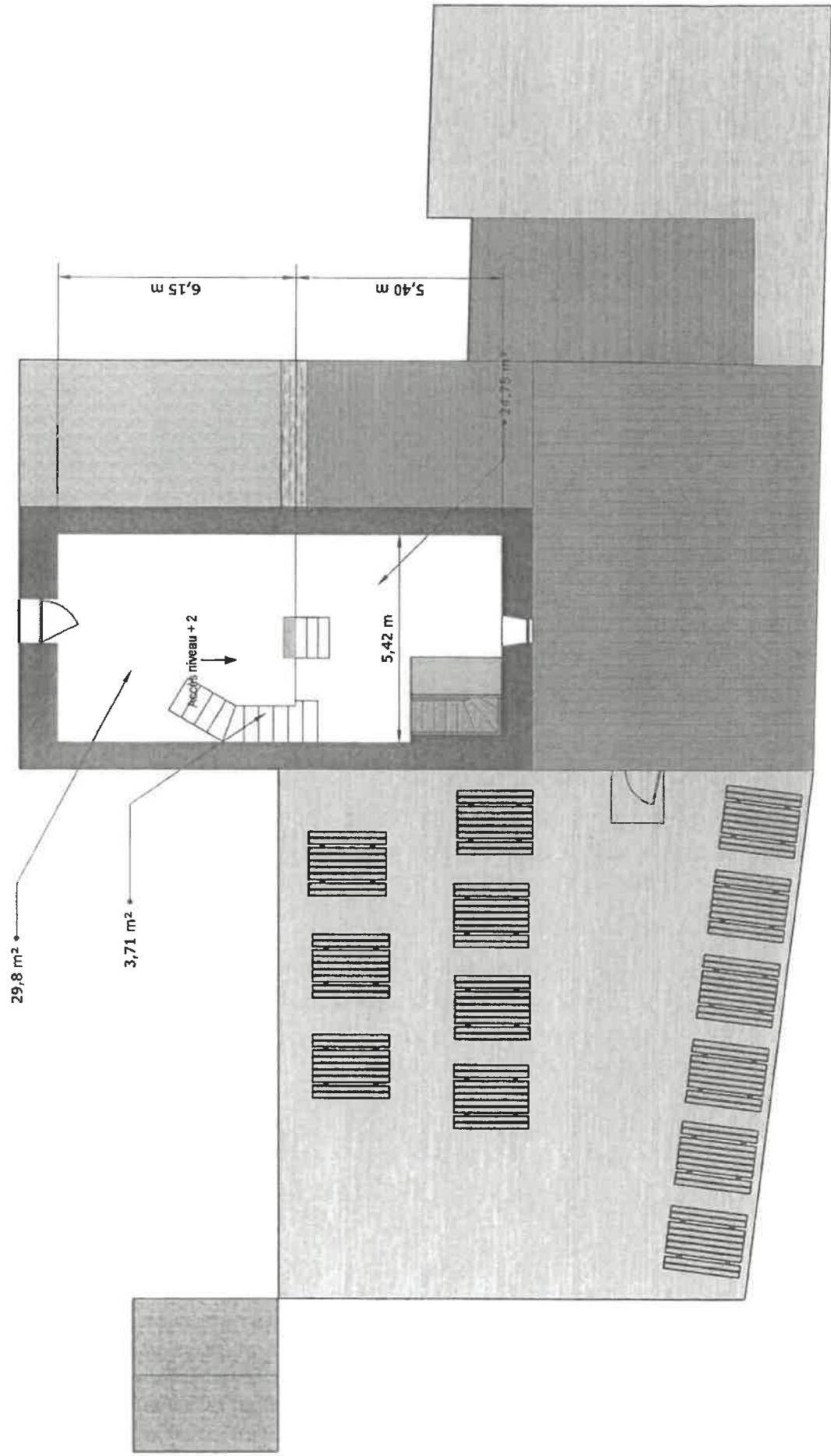


## Buron du Baguet

SOUS-SOL

ÉCHELLE : 1/100°  
Etat actuel (juillet 2023)



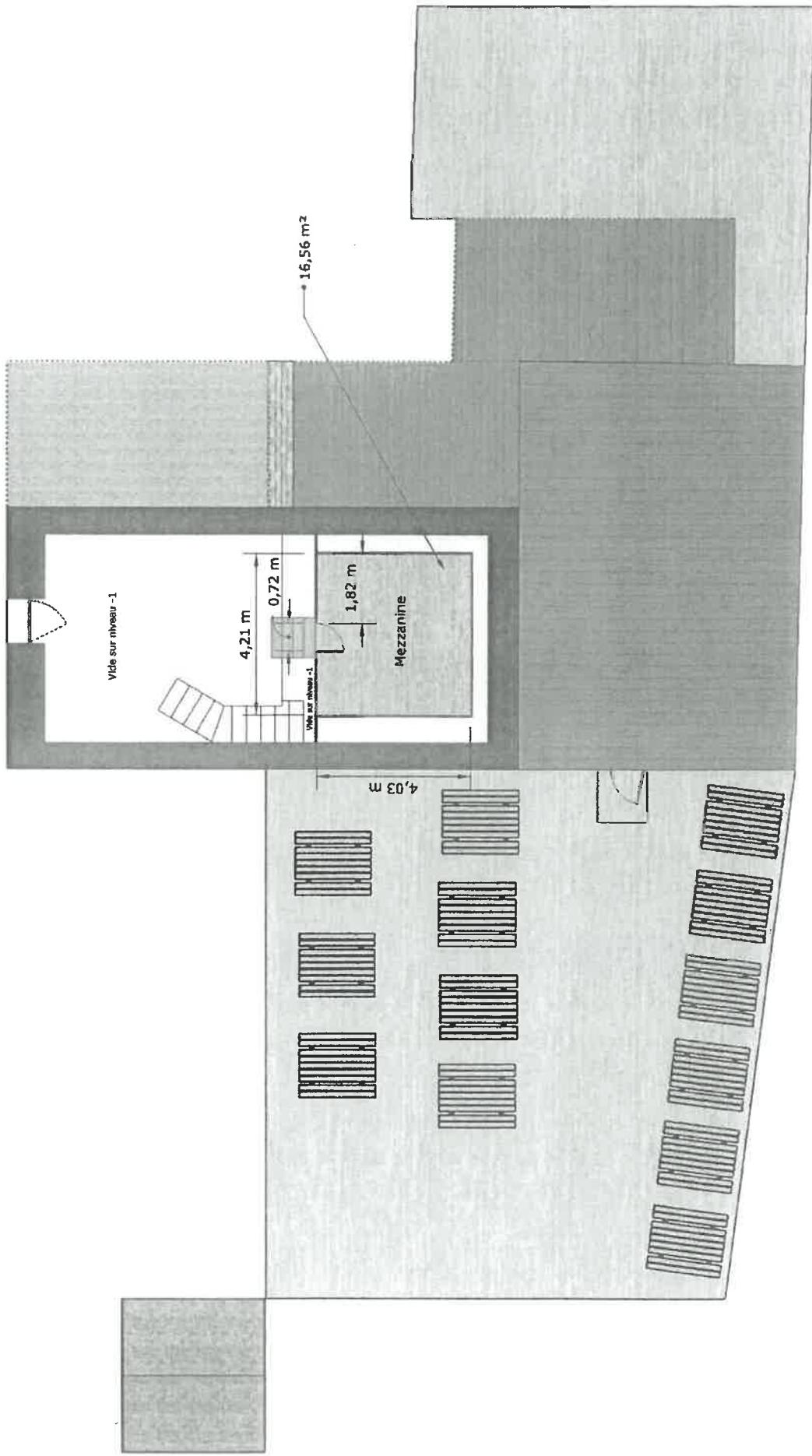


### Buron du Baguet

NIVEAU +1

**cantal**  
LE DÉPARTEMENT

ECHELLE : 1/100<sup>e</sup>  
Etat actuel (juillet 2023)



Buron du Baguet	
NIVEAU + 2 : mezzanine	ECHELLE : 1/100° Etat actuel (juillet 2023)

Date de publication : 21/12/2023

Département :  
CANTAL

Commune :  
LAVEISSIERE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : AH  
Feuille : 000 AH 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 20/12/2023  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
AURILLAC  
3 Place des Carmes 15012  
15012 AURILLAC CEDEX  
tél. 04 71 43 44 84 -fax 04 71 43 44 77  
cdif.aurillac@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :  
[cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)

1680900

1681050

4208100

4208100

4207950

4207950



Buron du Baguet

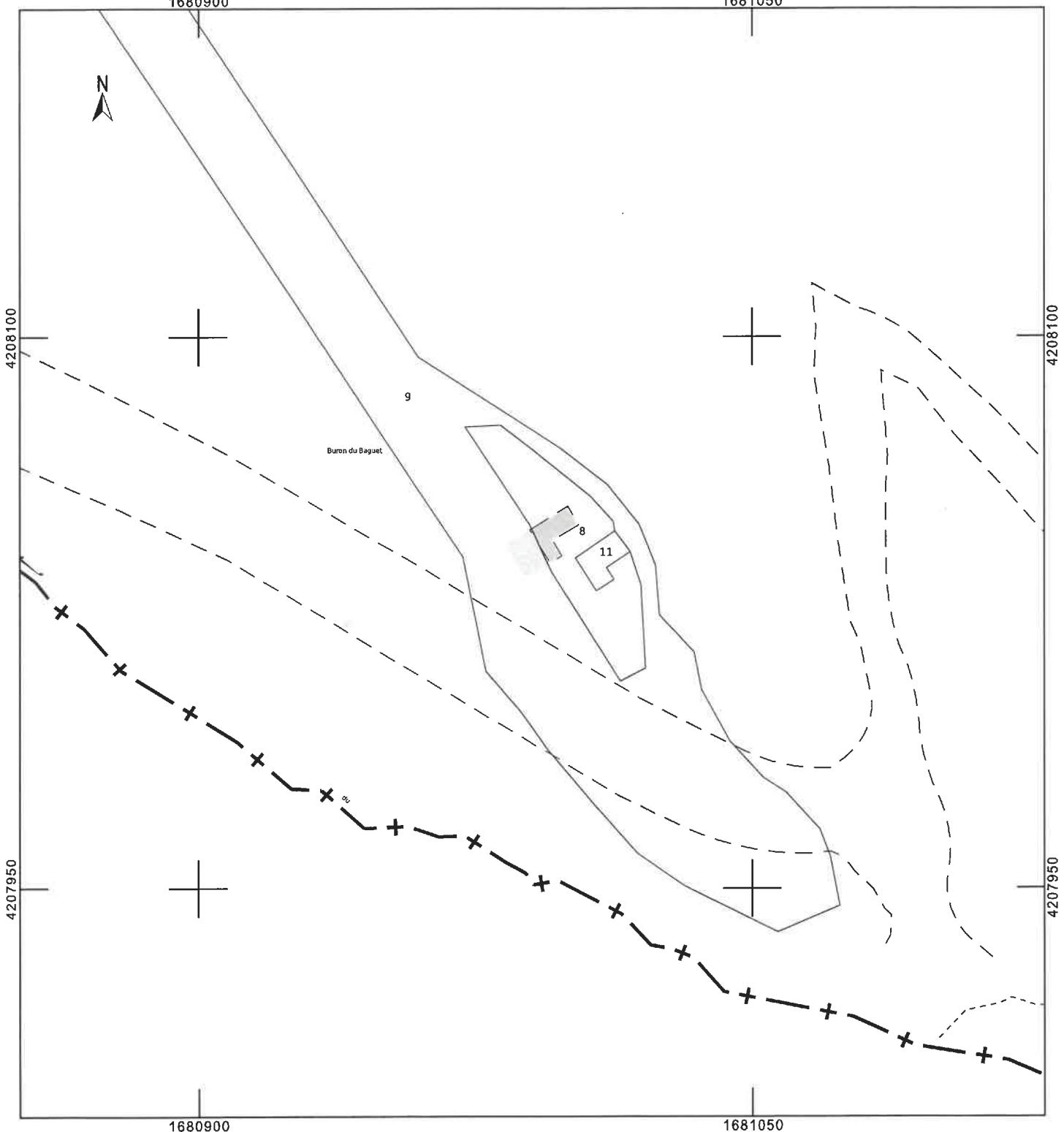
9

8

11

1680900

1681050



**FICHE DÉTAILLÉE DE LA PARCELLE****Commune de Laveissière - Section AH - Parcelle 0008****VUE DETAILLEE DES  
DOCUMENTS D'URBANISME**

Zonage(s)



Parcelle classée Ns

**SCHEMA DE COHERENCE  
TERRITORIALE**

SCOT EST CANTAL

**NB : Cette fiche a un caractère informatif et ne peut pas être considérée comme un document opposable**

Les SUP dites "protégées" n'apparaissent pas en fiche détaillée à la parcelle. Pour plus d'informations, consultez la FAQ.

Date de publication : 21/12/2023

## FICHE DÉTAILLÉE DE LA PARCELLE

### Commune de Laveissière - Section AH - Parcelle 0011



#### VUE DETAILLEE DES DOCUMENTS D'URBANISME

Zonage(s)

 Parcelle classée Ns

#### SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

 SCOT EST CANTAL

NB : Cette fiche a un caractère informatif et ne peut pas être considérée comme un document opposable

Les SUP dites "protégées" n'apparaissent pas en fiche détaillée à la parcelle. Pour plus d'informations, consultez la FAQ.

Date de publication : 21/12/2023

# Etat des risques et pollutions

**aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués**

**! Attention ...** s'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en annexe d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° 2018-1387	du 18 10 2018	mis à jour le		
<b>Adresse de l'immeuble</b> Buron du baguet 15300 LAVEISSIERE	code postal ou Insee	commune		

## Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N	<b>prescrit</b> <b>anticipé</b> <b>approuvé</b>	<b>1 oui</b> <b>non X</b>
<b>1 Si oui</b> , les risques naturels pris en considération sont liés à :		
inondations <input checked="" type="checkbox"/> autres		
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN	<b>2 oui</b> <b>non</b>	
<b>2 Si oui</b> , les travaux prescrits ont été réalisés	<b>oui</b> <b>non</b>	
■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N	<b>prescrit</b> <b>anticipé</b> <b>approuvé</b>	<b>1 oui</b> <b>non x</b>
<b>1 Si oui</b> , les risques naturels pris en considération sont liés à :		
inondations <input checked="" type="checkbox"/> autres		
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN	<b>2 oui</b> <b>non</b>	
<b>2 Si oui</b> , les travaux prescrits ont été réalisés	<b>oui</b> <b>non</b>	

## Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M	<b>prescrit</b> <b>anticipé</b> <b>approuvé</b>	<b>3 oui</b> <b>non x</b>
<b>3 Si oui</b> , les risques naturels pris en considération sont liés à :		
mouvement de terrain <input checked="" type="checkbox"/> autres		
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM	<b>4 oui</b> <b>non</b>	
<b>4 Si oui</b> , les travaux prescrits ont été réalisés	<b>oui</b> <b>non</b>	

## Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T <b>prescrit et non encore approuvé</b>	<b>5 oui</b>	<b>non X</b>
<b>5 Si oui</b> , les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :		
effet toxique      effet thermique      effet de surpression		
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T <b>approuvé</b>	<b>oui</b>	<b>non X</b>
> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement	<b>oui</b>	<b>non X</b>
> L'immeuble est situé en zone de prescription	<b>6 oui</b>	<b>non X</b>
<b>6 Si la transaction concerne un logement</b> , les travaux prescrits ont été réalisés	<b>oui</b>	<b>non</b>
<b>6 Si la transaction ne concerne pas un logement</b> , l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location.	<b>oui</b>	<b>non</b>

## Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

- > L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en  
zone 1                    zone 2 X                    zone 3                    zone 4                    zone 5  
très faible                faible                    modérée                    moyenne                    forte

#### **Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon**

- v L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3      oui    X    non

## **Information relative à la pollution de sols**

- > Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) oui non X

#### **Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T\***

\* catastrophe naturelle minière ou technologique

- > L'information est mentionnée dans l'acte de vente **oui** **non**

#### **Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte**

## vendeur / bailleur

vendeur / bailleur

date / lieu

**acquéreur / locataire**

information sur les risques naturels, miniers ou technologiques, la sismicité, le potentiel radon, les pollutions de sols, pour en savoir plus... consultez le site Internet : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)



PRÉFECTURE DU CANTAL

ARRÊTÉ N° 2018 - 1152 du 27 AOUT 2018

FIXANT LA LISTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT DU CANTAL  
SUR LESQUELLES S'APPLIQUENT

- 1) l'obligation d'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels, miniers et technologiques auxquels sont exposés ces biens**
- 2) l'obligation d'information des acquéreurs et locataires sur les sinistres ayant donné lieu à indemnisation au titre de la garantie catastrophe naturelle**

Le Préfet du Cantal,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de l'environnement, et notamment ses articles L. 125-5, R125-23 à R125-27 et R563-1 à R563-8 ;

VU l'arrêté du 19 mars 2013 modifiant l'arrêté du 13 octobre 2005 portant définition du modèle d'imprimé pour l'établissement de l'état des risques naturels et technologiques ;

VU l'arrêté n°-2018-280 fixant la liste des communes du département dans lesquelles les bailleurs et vendeurs de biens immobiliers sont tenus d'annexer un état des risques naturels et technologiques à tout contrat de vente ou de location de ces biens, conformément à l'article L. 125-5 du Code de l'environnement ;

VU l'arrêté n° 2018-371 du 19 mars 2018 prescrivant la révision du plan de prévention du risque naturel mouvement de terrain de la commune de Thiézac ;

VU l'arrêté interministériel du 27 juin 2018 portant délimitation des zones à potentiel radon du territoire français ;

**CONSIDÉRANT** la liste des communes à potentiel radon de niveau 3 soumises à l'obligation d'information des acquéreurs et locataires

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture et de Monsieur le directeur départemental des Territoires ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** La liste des communes du département dans lesquelles les bailleurs et vendeurs de biens immobiliers sont tenus d'annexer un état des risques naturels et

technologiques à tout contrat de vente ou de location de ces biens, conformément à l'article L. 125-5 du Code de l'environnement, est fixée par l'*annexe 1* au présent arrêté.

**ARTICLE 2 :** Les éléments nécessaires à cette obligation d'information sont consignés dans un dossier communal d'informations adressé, par arrêté préfectoral, à chaque mairie concernée. Il précise les éléments à prendre en compte par les vendeurs et bailleurs pour établir la fiche d'état des risques, dont le nouveau modèle est joint. Ces dossiers d'informations sont librement consultables en mairie et en préfecture.

**ARTICLE 3 :** La liste des communes du département dans lesquelles les bailleurs et vendeurs de biens immobiliers sont tenus d'informer leurs acquéreurs et locataires des sinistres ayant donné lieu au versement d'une indemnité au titre de la garantie catastrophe naturelle pour les biens faisant l'objet de la vente ou de la location, conformément à l'article L. 125-5 du Code de l'environnement, est fixée par l'*annexe 2* au présent arrêté.

**ARTICLE 4 :** Les *annexes 1 et 2* du présent arrêté seront mises à jour :

- à chaque approbation, prescription, abandon ou application anticipée d'un document réglementaire de référence dans le domaine des risques (PPRN ou PPRT) ;
- dès que de nouvelles informations permettent de modifier l'appréciation de la nature ou de l'intensité des risques ;

Ces mises à jour seront communiquées sans délai aux communes concernées.

**ARTICLE 5 :** Le présent arrêté :

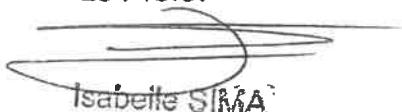
- sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département,
- sera tenu à disposition du public en Préfecture,
- sera adressé à chaque Maire concerné, pour y être affiché en Mairie,
- sera transmis à la chambre départementale des notaires,
- fera l'objet d'une mention dans un journal diffusé dans le département.

**ARTICLE 6 :** L'arrêté préfectoral n°2018-280 du 5 mars 2018 est abrogé à la date du présent arrêté.

**ARTICLE 7 :** Le Secrétaire général de la Préfecture, Monsieur le Directeur de cabinet de la Préfecture, les Sous-préfets d'arrondissement du département, Mesdames et Messieurs les Maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Aurillac, le 27 AOUT 2018

Le Préfet



Isabelle SIMA

**Annexe 1 de l'arrêté préfectoral n° 2018-1152 du 27 août 2018**

**Liste des communes du département du Cantal sur lesquelles s'applique l'obligation d'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques.**

COMMUNE	PPRN Prescrit	PPRN par anticipation	PPRN approuvé	Zonage sismique au 1er mai 2011	Radon au 1er juillet 2018
<b>Légende : Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)</b>					
ALLANCHE				2	2
ALLEUZE				2	3
ALLY					3
ANDELAT		Inondation		2	3
ANGLARDS-DE-SAINT-FLOUR				2	1
ANGLARDS-DE-SALERS				2	3
ANTERRIEUX				2	3
ANTIGNAC				2	3
APCHON				2	3
ARPAJON-SUR-CERE	Inondation		Inondation	2	3
AURIAC-L'EGLISE				2	3
AURILLAC	Inondation		Inondation / Mouvement de terrain	2	3
AUZERS				1	3
AYRENS				1	3
BADAILHAC			Mouvement de Terrain	2	3
BARRIAC-LES-BOSQUETS				1	3
BASSIGNAC				1	3
BEAULIEU				2	3
BESSE				1	3
BOISSET			Inondation	1	3
BONNAC				2	2
ALBEPIERRE-BREDONS			Inondation	2	3
BREZONS				2	3
CALVINET				2	3
CARLAT				2	3
CASSANIOUZE				2	3
CAYROL				1	3
CELOUX				2	2
CEZENS				2	3
CHALIERS				2	3
CHALVIGNAC				1	3
CHAMPAGNAC				1	3
CHAMPS-SUR-TARENTAINE-Marchal				2	3
CHANTERELLE				2	1

LA CHAPELLE-D'ALAGNON		Inondation	2	3
LA CHAPELLE-LAURENT			2	3
CHARMENSAC			2	2
CHAUDES-AIGUES		Inondation	2	3
CHAZELLES			2	2
CHEYLADE			2	3
LE CLAUX			2	3
CLAVIERES			2	3
COLLANDRES			2	3
COLTINES			2	3
CONDAT			2	2
COREN			2	2
CRANDELLES			1	3
CROS-DE-MONVERT			1	3
CROS-DE-RONESQUE			2	3
CUSSAC			2	3
DEUX-VERGES			2	3
DIENNE			2	3
DRUGEAC			1	3
ESCORAILLES			1	3
ESPINASSE			2	3
LE FALGOUX			2	3
LE FAU			2	3
FERRIERES-SAINT-MARY		Inondation	2	2
FONTANGES			2	3
FREIX-ANGLARDS			1	3
FRIDEFONT			2	3
GIOU-DE-MAMOU			2	3
GIRGOLS			2	3
GLENAT			1	3
GORDIEGES			2	1
JABRUN			2	3
JALEYRAC			1	3
JOURSAC		Inondation	2	2
JOU-SOUS-MONJOU			2	3
JUNHAC			2	3
JUSSAC			1	3
LABESSERETTE			2	3
LABROUSSE			2	1
LACAPELLE-BARRES			2	1
LACAPELLE-DEL-				
FRAISSE			2	3
LACAPELLE-VIESCAMP			1	3
LADINHAC			2	3
LAFEUILADE-EN-VEZIE			2	3
LANDEYRAT			2	1
LANOBRE			2	3
LAPEYRUGUE			2	3

LAROQUEBROU			1	3
LAROQUEVIEILLE			2	3
LASCHELLE			2	3
LASTIC			2	1
LAURIE			2	3
LAVEISSENET			2	1
LAVEISSIERE	Inondation		2	3
LAVIGERIE			2	3
LEUCAMP			2	3
LEYNHAC			1	3
LEYVAUX			2	3
LIEUTADES			2	3
LORCIERES			2	3
LUGARDE			2	1
MADIC			2	3
MALBO			2	1
MANDAILLES-SAINT-JULIEN			2	3
MARCENAT			2	2
MARCHASTEL			2	3
MARCOLES			1	3
MARMANHAC			2	3
MASSIAC	Inondation		2	3
MAURIAC			1	3
MAURINES			2	3
MAURS	Inondation		1	3
MEALLET			1	3
MENET			2	3
MENTIERES			2	2
MOLEDES			2	2
MOLOMPIZE	Inondation		2	2
LA MONSELIE			2	3
MONTBOUDIF			2	2
MONTCHAMP			2	2
LE MONTEIL			2	3
MONTGRELEIX			2	1
MONTSALVY			2	3
MONTVERT			1	3
MOURJOU			1	3
MOUSSAGES			2	3
MURAT	Inondation		2	3
NARNHAC			2	3
NAUCELLES			1	3
NEUSSARGUES EN PINATELLE	Inondation		2	1
NEUVEGLISE SUR TRUYERE			2	3* sauf Seriers en 1
NIEUDAN			1	3
OMPS			1	3
PAILHEROLS			2	3
PARLAN			1	3
PAULHAC			2	3

PAULHENC		2	3
PEYRUSSE		2	1
PIERREFORT		2	3
PLEAUX		1	3
POLMINHAC		2	3
PRADIERS		2	3
PRUNET		2	2
QUEZAC			3
RAGEADE		2	2
RAULHAC	Mouvement de Terrain	2	3
REILHAC		1	3
REZENTIERES		2	2
RIOM-ES-MONTAGNES	Inondation	2	3
ROANNES-SAINT-MARY		2	2
ROFFIAC	Inondation	2	3
ROUFFIAC		1	3
LE ROUGET-PERS		1	3
ROUMEGOUX		1	3
ROUZIERS		1	3
RUYNES-EN-MARGERIDE		2	3
SAIGNES		2	1
SAINT-AMANDIN		2	2
SAINT-ANTOINE		1	3
SAINT-BONNET-DE-CONDAT		2	3
SAINT-BONNET-DE-SALERS		2	3
SAINT-CERNIN		1	3
SAINT-CHAMANT		1	3
SAINT-CIRGUES-DE-JORDANNE		2	3
SAINT-CIRGUES-DE-MALBERT		1	3
SAINT-CLEMENT		2	3
SAINT-CONSTANT-FOURNOULES	Inondation	1	3
SAINT-ETIENNE-CANTALES		1	3
SAINT-ETIENNE-DE-CARLAT		2	3
SAINT-ETIENNE-DE-MAURS	Inondation	1	3
SAINT-ETIENNE-DE-CHOMEIL		2	3
SAINTE-EULALIE		1	3
SAINT-FLOUR	Mouvement de Terrain Inondation	2	3

SAINT-GEORGES		Inondation	2	3
SAINT-GERONS				3
SAINT-HIPPOLYTE			2	3
SAINT-ILLIDE				3
SAINT-JACQUES-DES-BLATS			2	3
SAINT-JULIEN-DE-TOURSAC			1	3
SAINT-MAMET-LA-SALVETAT			1	3
SAINTE-MARIE			2	3
SAINT-MARTIAL			2	3
SAINT-MARTIN-CANTALES			1	3
SAINT-MARTIN-SOUS-VIGOUROUX			2	3
SAINT-MARTIN-VALMEROUX			1	3
SAINT-MARY-LE-PLAIN			2	2
SAINT-PAUL-DE-SALERS		Mouvement de terrain	2	3
SAINT-PAUL-DES-LANDES			1	3
SAINT-PIERRE			1	3
SAINT-PONCY			2	2
SAINT-PROJET-DE-SALERS			2	3
SAINT-REMY-DE-CHAUDES-AIGUES			2	3
SAINT-SANTIN-DE-MAURS			1	3
SAINT-SATURNIN			2	3
SAINT-SAURY			1	3
SAINT-SIMON		Inondation	2	3
SAINT-URCIZE			2	3
SAINT-VINCENT-DE-SALERS			2	3
SALERS			2	1
SALINS			1	3
SANSAC-DE-MARMIESSE			1	3
SANSAC-VEINAZES			2	3
SAUVAT			2	3
LA SEGALASSIERE			1	3
SEGUR-LES-VILLAS			2	3
SENEZERGUES			2	3
SIRAN			1	3
SOULAGES			2	1
TALIZAT			2	3
TANAVELLE			2	1

TEISSIERES-DE-CORNET				1	3
TEISSIERES-LES-BOULIES				2	2
LES TERNES				2	1
THIEZAC	Mouvement de Terrain		Mouvement de Terrain	2	3
TIVIERS				2	2
TOURNEMIRE				2	3
TREMOUILLE				2	3
LA TRINITAT				2	3
LE TRIOULOU		Inondation		1	3
TRIZAC				2	3
USSEL				2	1
VABRES				2	2
VAL D'ARCOMIE				2	3
VALETTE				2	3
VALJOUZE				2	1
VALUEJOLS				2	1
LE VAULMIER				2	3
VEBRET				2	3
VEDRINES-SAINT-LOUP				2	2
VELZIC		Inondation		2	3
VERNOLS				2	3
VEYRIERES					3
VEZAC				2	3
VEZE				2	3
VEZELS-ROUSSY				2	1
VIC-SUR-CERE		Mouvement de terrain		2	3
VIEILLESPESSE				2	1
VIEILLEVIE				2	1
LE VIGEAN				1	3
VILLEDIEU				2	3
VIRARGUES		Inondation		2	3
VITRAC				1	3
YDES				2	3
YOLET				2	3
YTRAC				1	3

## ANNEXE 2 de l'arrêté préfectoral n° 2018-A152 du 21 août 2018

**LISTE DES COMMUNES DU DEPARTEMENT DU CANTAL SUR LESQUELLES  
S'APPLIQUE L'OBLIGATION D'INFORMATION DES ACQUEREURS ET LOCATAIRES  
DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES SINISTRES AYANT DONNE LIEU AU VERSEMENT  
D'UNE INDEMNITE AU TITRE DE LA GARANTIE CATASTROPHE NATURELLE**

Arrêtés de Catastrophes Naturelles pour le Département du Cantal -						
INSEE	Commune	Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
15001	Allanche	Inondations et coulées de boue	03/12/03	03/12/03	05/02/04	26/02/04
15001	Allanche	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	30/12/99	02/12/94
15001	Allanche	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	
15001	Allanche	Tempête	05/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15002	Aleuze	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	30/12/99	
15002	Aleuze	Tempête	05/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15003	Aly	Inondations et coulées de boue	31/08/11	31/08/11	12/12/11	15/12/11
15003	Aly	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	30/12/99	
15003	Aly	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15004	Andelat	Mouvements de terrain différents consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/06	31/03/06	25/06/09	27/06/09
15004	Andelat	Mouvements de terrain différents consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/05	31/03/05	25/06/09	27/06/09
15004	Andelat	Inondations et coulées de boue	03/12/03	03/12/03	05/02/04	26/02/04
15004	Andelat	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	30/12/99	02/12/94
15004	Andelat	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	15/08/90
15004	Andelat	Inondations et coulées de boue	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15004	Andelat	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15004	Andelat	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15005	Anglards-de-Saint-Flour	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	30/12/99	
15005	Anglards-de-Saint-Flour	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	12/01/95	31/01/95
15005	Anglards-de-Saint-Flour	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82

15006	Anglards-de-Salers	Inondations et coulées de boue	31/08/11	28/11/11	01/12/11
15006	Anglards-de-Salers	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	14/06/07	18/10/07	25/10/07
15006	Anglards-de-Salers	Inondations et coulées de boue	25/12/99	29/12/99	30/12/99
15006	Anglards-de-Salers	Inondations et coulées de boue	21/09/92	22/09/92	28/03/93
15006	Anglards-de-Salers	Tempête	06/11/82	10/11/82	19/11/82
15007	Anterrieux	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	30/12/99
15007	Anterrieux	Tempête	06/11/82	10/11/82	19/11/82
15008	Antignac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	30/12/99
15008	Antignac	Inondations et coulées de boue	21/09/92	22/09/92	28/03/93
15008	Antignac	Tempête	06/11/82	10/11/82	19/11/82
15009	Apchon	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	30/12/99
15009	Apchon	Tempête	06/11/82	10/11/82	19/11/82
15010	Arches	Inondations et coulées de boue	14/06/07	18/10/07	25/10/07
15010	Arches	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	30/12/99
15010	Arches	Tempête	06/11/82	10/11/82	19/11/82
15011	Armac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	30/12/99
15011	Armac	Tempête	06/11/82	10/11/82	19/11/82
15012	Arpajon-sur-Cère	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	30/12/99
15012	Arpajon-sur-Cère	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	12/02/90	17/02/90	24/07/90
15012	Arpajon-sur-Cère	Inondations et coulées de boue	12/02/90	17/02/90	24/07/90
15012	Arpajon-sur-Cère	Inondations et coulées de boue	06/07/87	06/07/87	09/10/87
15012	Arpajon-sur-Cère	Tempête	06/11/82	10/11/82	19/11/82
15013	Auriac-l'Eglise	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	30/12/99
15013	Auriac-l'Eglise	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	12/01/95
15013	Auriac-l'Eglise	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	12/02/90	17/02/90	24/07/90
15013	Auriac-l'Eglise	Inondations et coulées de boue	12/02/90	17/02/90	24/07/90
15013	Auriac-l'Eglise	Tempête	06/11/82	10/11/82	19/11/82
15014	Aurillac	Inondations et coulées de boue	05/09/05	05/09/05	02/03/06
15014	Aurillac	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/03	30/09/03	09/01/06
15014	Aurillac	Inondations et coulées de boue	12/01/04	13/01/04	15/06/04
15014	Aurillac	Inondations et coulées de boue	27/06/02	27/06/02	29/10/02
15014	Aurillac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	30/12/99
15014	Aurillac	Inondations et coulées de boue	10/06/92	10/06/92	06/11/92
15014	Aurillac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	12/02/90	17/02/90	24/07/90
15014	Aurillac	Inondations et coulées de boue	12/02/90	17/02/90	24/07/90

15014	Aurillac	Inondations et coulées de boue	14/05/88	15/05/88	02/08/88	13/08/88
15014	Aurillac	Inondations et coulées de boue	01/06/85	01/06/85	15/07/85	27/07/85
15014	Aurillac	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15015	Auzers	Inondations et coulées de boue	14/06/07	14/06/07	31/03/08	04/04/08
15015	Auzers	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15015	Auzers	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15016	Ayrens	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15016	Ayrens	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15017	Badaillac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15017	Badaillac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15017	Badaillac	Inondations et coulées de boue	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15017	Badaillac	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15018	Barriac-les-Bosquets	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15018	Barriac-les-Bosquets	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15018	Barriac-les-Bosquets	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15019	Bassignac	Inondations et coulées de boue	14/06/07	14/06/07	18/10/07	25/10/07
15019	Bassignac	Inondations et coulées de boue	03/10/01	03/10/01	12/03/02	28/03/02
15019	Bassignac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15019	Bassignac	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15019	Bassignac	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15020	Beaulieu	Inondations et coulées de boue	12/07/11	12/07/11	28/11/11	01/12/11
15020	Beaulieu	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15020	Beaulieu	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15021	Boisset	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15021	Boisset	Inondations et coulées de boue	05/07/93	06/07/93	26/10/93	03/12/93
15021	Boisset	Inondations et coulées de boue	21/05/92	21/05/92	06/11/92	18/11/92
15021	Boisset	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15022	Bonnac	Inondations et coulées de boue	03/12/03	03/12/03	05/02/04	26/02/04
15022	Bonnac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15022	Bonnac	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15022	Bonnac	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15024	Brageac	Inondations et coulées de boue	14/06/07	15/06/07	22/11/07	25/11/07
15024	Brageac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15024	Brageac	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15025	Albe Pierre-Bredons	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99

15025	Albe pierre-Bredons	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	12/01/95	31/01/95
15025	Albe pierre-Bredons	Inondations et coulées de boue	28/07/94	28/07/94	15/11/94	24/11/94
15025	Albe pierre-Bredons	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15026	Brezons	Inondations et coulées de boue	12/01/04	14/01/04	15/06/04	07/07/04
15026	Brezons	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15026	Brezons	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15027	Calvinet	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15027	Calvinet	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15028	Carlat	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15028	Carlat	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15029	Cassaniouze	Inondations et coulées de boue	03/12/03	04/12/03	05/02/04	26/02/04
15029	Cassaniouze	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15029	Cassaniouze	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15029	Cassaniouze	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15030	Cayrols	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15030	Cayrols	Inondations et coulées de boue	05/07/93	06/07/93	26/10/93	03/12/93
15030	Cayrols	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15032	Celoux	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15032	Celoux	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15033	Cézens	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15033	Cézens	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15034	Chaliers	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15034	Chaliers	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15034	Chaliers	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15036	Chavignac	Inondations et coulées de boue	14/06/07	14/06/07	18/10/07	25/10/07
15036	Chavignac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15036	Chavignac	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15037	Champagnac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15037	Champagnac	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15037	Champagnac	Inondations et coulées de boue	14/05/88	15/05/88	02/08/88	13/08/88
15037	Champagnac	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15038	Champs-sur-Tarentaine-Marchal	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15038	Champs-sur-Tarentaine-Marchal	Inondations et coulées de boue	27/12/93	12/01/94	06/06/94	25/06/94
15038	Champs-sur-Tarentaine-Marchal	Inondations et coulées de boue	26/06/90	26/06/90	07/12/90	19/12/90
15038	Champs-sur-Tarentaine-Marchal	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90

15038	Champs-sur-Tarentaine-Marchal	Inondations et coulées de boue	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15038	Champs-sur-Tarentaine-Marchal	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15040	Chanterelle	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15040	Chanterelle	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15041	Chapelle-d'Alagnon	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15041	Chapelle-d'Alagnon	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15041	Chapelle-d'Alagnon	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15042	Chapelle-Laurent	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15042	Chapelle-Laurent	Inondations et coulées de boue	01/07/95	01/07/95	08/01/96	28/01/96
15042	Chapelle-Laurent	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15043	Charmensac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15043	Charmensac	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15045	Chaudes-Aigues	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15045	Chaudes-Aigues	Inondations et coulées de boue	05/07/93	06/07/93	26/10/93	03/12/93
15045	Chaudes-Aigues	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15046	Claux	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15046	Claux	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15048	Chazelettes	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15048	Chazelettes	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15049	Cheylade	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15049	Cheylade	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15050	Chaux	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15050	Clauix	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15051	Clavières	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15051	Clavières	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15052	Collardes	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15052	Collardes	Inondations et coulées de boue	26/06/90	26/06/90	07/12/90	19/12/90
15052	Collardes	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15053	Coltines	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15053	Coltines	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	12/01/95	31/01/95
15053	Coltines	Tempête	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15053	Coltines	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15053	Coltines	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15054	Condat	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15054	Condat	Inondations et coulées de boue	17/03/88	18/03/88	10/06/88	19/06/88

15054	Condat		Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15055	Coren	Inondations et coulées de boue		03/12/03	05/02/04	26/02/04		
15055	Coren	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99		
15055	Coren	Inondations et coulées de boue		04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94	
15055	Coren	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	
15056	Crandelles	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99		
15056	Crandelles	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	
15057	Cros-de-Montvert	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99		
15057	Cros-de-Montvert	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	
15058	Cros-de-Ronquesque	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99		
15058	Cros-de-Ronquesque	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	
15059	Cussac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99		
15059	Cussac	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	
15060	Deux-Verges	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99		
15060	Deux-Verges	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	
15061	Dierne	Inondations et coulées de boue		30/07/08	09/02/09	13/02/09		
15061	Dierne	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99		
15061	Dierne	Inondations et coulées de boue		04/11/94	06/11/94	12/01/95	31/01/95	
15061	Dierne	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	
15063	Dugeac	Inondations et coulées de boue		31/08/11	01/09/11	12/12/11	15/12/11	
15063	Dugeac	Inondations et coulées de boue		14/06/07	14/06/07	18/10/07	25/10/07	
15063	Dugeac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99		
15063	Dugeac	Inondations et coulées de boue		26/06/90	26/06/90	07/12/90	19/12/90	
15063	Dugeac	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	
15064	Escorailles	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99		
15064	Escorailles	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	
15065	Espinasse	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99		
15065	Espinasse	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	
15066	Falgoux	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99		
15066	Falgoux	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	
15067	Fau	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99		
15067	Fau	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	
15069	Ferrières-Saint-Mary	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99		
15069	Ferrières-Saint-Mary	Inondations et coulées de boue		04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94	
15069	Ferrières-Saint-Mary	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	

15070	Fontanges	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15070	Fontanges	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15072	Freix-Anglards	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15072	Freix-Anglards	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15073	Fridefont	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15073	Fridefont	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15074	Giou-de-Mamou	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15074	Giou-de-Mamou	Inondations et coulées de boue	06/07/87	06/07/87	27/09/87	09/10/87
15074	Giou-de-Mamou	Inondations et coulées de boue	01/06/85	01/06/85	02/10/85	18/10/85
15074	Giou-de-Mamou	Inondations et coulées de boue	01/06/85	01/06/85	15/07/85	27/07/85
15074	Giou-de-Mamou	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15075	Girgols	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15075	Girgols	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15076	Glénat	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15076	Glénat	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15077	Goudrièges	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15077	Goudrièges	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15078	Jabrun	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15078	Jabrun	Inondations et coulées de boue	05/07/93	06/07/93	26/10/93	03/12/93
15078	Jabrun	Inondations et coulées de boue	19/06/90	19/06/90	07/12/90	19/12/90
15078	Jabrun	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15079	Jaleyrac	Inondations et coulées de boue	14/06/07	14/06/07	18/10/07	25/10/07
15079	Jaleyrac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15079	Jaleyrac	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15080	Joursac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15080	Joursac	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15080	Joursac	Inondations et coulées de boue	16/06/88	16/06/88	19/10/88	03/11/88
15080	Joursac	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15081	Jou-sous-Monjou	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15081	Jou-sous-Monjou	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15082	Junhac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15082	Junhac	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15083	Jussac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15083	Jussac	Inondations et coulées de boue	01/06/85	01/06/85	15/07/85	27/07/85
15083	Jussac	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82

15084	Labesserette	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15085	Labrousse	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15085	Labrousse	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15086	Lacapelle-Barnès	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15086	Lacapelle-Barnès	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15087	Lacapelle-del-Fraisse	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15087	Lacapelle-del-Fraisse	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15088	Lacapelle-Viescamp	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15088	Lacapelle-Viescamp	Mouvement de terrain	28/05/16	28/05/16	22/11/16	27/12/16
15089	Ladinhac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15089	Ladinhac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15090	Lafeuillade-en-Vézère	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15090	Lafeuillade-en-Vézère	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15091	Landeyrat	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15091	Landeyrat	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15092	Lanobre	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15092	Lanobre	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15093	Lapeyrugue	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15093	Lapeyrugue	Inondations et coulées de boue	28/05/16	28/05/16	22/11/16	27/12/16
	<u>Mouvements de terrain</u>		28/05/16	28/05/16	20/12/16	27/01/17
15093	Lapeyrugue	Inondations et coulées de boue	21/05/01	21/05/01	03/12/01	19/12/01
	<u>Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain</u>		25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15094	Laroquebrou	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15094	Laroquebrou	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15094	Laroquebrou	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15095	Laroquevieille	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Inondations et coulées de boue</u>		12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15095	Laroquevieille	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15095	Laroquevieille	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15096	Lascelle	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
	<u>Tempête</u>		25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15096	Lascelle	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15097	Lastic	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
	<u>Tempête</u>		25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15097	Lastic	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Laurie</u>					

15098	Laurie	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15100	Laveissenet	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15100	Laveissenet	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15100	Laveissenet	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15101	Laveissière	Inondations et coulées de boue	12/01/04	13/01/04	15/06/04	07/07/04
15101	Laveissière	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15101	Laveissière	Inondations et coulées de boue	05/07/87	05/07/87	27/09/87	09/10/87
15101	Laveissière	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15102	Lavigerie	Inondations et coulées de boue	12/01/04	13/01/04	15/06/04	07/07/04
15102	Lavigerie	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15102	Lavigerie	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15102	Lavigerie	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15103	Leucamp	Inondations et coulées de boue	12/01/04	13/01/04	15/06/04	07/07/04
15103	Leucamp	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15103	Leucamp	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15104	Leynhac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15104	Leynhac	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15105	Leyraux	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15105	Leyraux	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15106	Lieutadès	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15106	Lieutadès	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15107	Lorcières	Inondations et coulées de boue	08/07/07	08/07/07	11/01/10	14/01/10
15107	Lorcières	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15107	Lorcières	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15107	Lorcières	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15108	Val D'Arcomie	Inondations et coulées de boue	03/12/03	04/12/03	05/02/04	26/02/04
15108	Val D'Arcomie	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15108	Val D'Arcomie	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15108	Val D'Arcomie	Inondations et coulées de boue	27/05/12	27/05/12	27/07/12	02/08/12
15108	Val D'Arcomie	Inondations et coulées de boue	03/12/03	03/12/03	05/02/04	26/02/04
15108	Val D'Arcomie	Mouvement de terrain / glissement - (Séries)	01/09/15	17/11/16	26/06/17	07/07/17
15110	Lugarde	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15110	Lugarde	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15111	Madic	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15111	Madic	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82

			Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15112	<u>Malbo</u>	<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15113	<u>Mandalles-Saint-Julien</u>		Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15113	<u>Mandalles-Saint-Julien</u>		Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15113	<u>Mandalles-Saint-Julien</u>		Inondations et coulées de boue	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15113	<u>Mandalles-Saint-Julien</u>	<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15114	<u>Marcenat</u>		Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15114	<u>Marcenat</u>	<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15116	<u>Marchastel</u>		Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15116	<u>Marchastel</u>	<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15117	<u>Marcolès</u>		Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15117	<u>Marcolès</u>		Inondations et coulées de boue	05/07/93	06/07/93	26/10/93	03/12/93
15117	<u>Marcolès</u>		Inondations et coulées de boue	14/05/88	15/05/88	02/08/88	13/08/88
15117	<u>Marcolès</u>	<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15118	<u>Marmanhac</u>		Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15118	<u>Marmanhac</u>	<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15119	<u>Massiac</u>		Mouvements de terrain	12/04/06	16/04/06	24/04/07	04/05/07
15119	<u>Massiac</u>		Mouvements de terrain	17/04/05	17/04/05	23/03/07	01/04/07
15119	<u>Massiac</u>		Inondations et coulées de boue	03/12/03	03/12/03	05/02/04	26/02/04
15119	<u>Massiac</u>		Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15119	<u>Massiac</u>		Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15119	<u>Massiac</u>	<u>Tempête</u>	Inondations et coulées de boue	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15120	<u>Mauriac</u>		Inondations et coulées de boue	31/08/11	01/09/11	27/12/11	03/01/12
15120	<u>Mauriac</u>		Inondations et coulées de boue	14/06/07	14/06/07	18/10/07	25/10/07
15120	<u>Mauriac</u>		Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15120	<u>Mauriac</u>	<u>Tempête</u>	Inondations et coulées de boue	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15120	<u>Mauriac</u>		Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	31/08/15	31/08/15	28/10/15	29/10/15
15121	<u>Maurines</u>		Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15121	<u>Maurines</u>	<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15122	<u>Mauris</u>		Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15122	<u>Mauris</u>		Inondations et coulées de boue	05/07/93	06/07/93	26/10/93	03/12/93
15122	<u>Mauris</u>		Inondations et coulées de boue	21/05/92	21/05/92	06/11/92	18/11/92
15122	<u>Mauris</u>	<u>Tempête</u>	Inondations et coulées de boue	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15123	<u>Méallet</u>		Inondations et coulées de boue	14/06/07	14/06/07	31/03/08	04/04/08
15123	<u>Méallet</u>		Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99

15123	Méallet	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15124	Menet	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15124	Menet	Inondations et coulées de boue	26/06/90	26/06/90	07/12/90	19/12/90	19/12/90
15124	Menet	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	19/11/82
15125	Mentières	Inondations et coulées de boue	03/12/03	03/12/03	05/02/04	26/02/04	26/02/04
15125	Mentières	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15125	Mentières	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	19/11/82
15126	Molièdes	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15126	Molièdes	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	19/11/82
15127	Malompize	Mouvements de terrain	23/05/12	23/05/12	27/07/12	02/08/12	02/08/12
15127	Malompize	Inondations et coulées de boue	03/12/03	03/12/03	05/02/04	26/02/04	26/02/04
15127	Malompize	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15127	Malompize	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94	02/12/94
15127	Malompize	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	19/11/82
15128	Monselie	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15128	Monselie	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	19/11/82
15129	Montboudif	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15129	Montboudif	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	19/11/82
15130	Montchamp	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15130	Montchamp	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	12/01/95	31/01/95	31/01/95
15130	Montchamp	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	19/11/82
15131	Monteil	Inondations et coulées de boue	14/06/07	14/06/07	18/10/07	25/10/07	25/10/07
15131	Monteil	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15131	Monteil	Inondations et coulées de boue	21/09/92	22/09/92	19/03/93	28/03/93	28/03/93
15131	Monteil	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	19/11/82
15132	Montgreleix	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15132	Montgreleix	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	19/11/82
15133	Montmurat	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15133	Montmurat	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	19/11/82
15134	Montsalvy	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15134	Montsalvy	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	19/11/82
15135	Montvert	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15135	Montvert	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	19/11/82
15136	Moujou	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15136	Moujou	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82	19/11/82

15137	Moussages	Inondations et coulées de boue	14/06/07	14/06/07	18/10/07	25/10/07
15137	Moussages	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15137	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15138	Murat	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15138	Murat	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15138	Murat	Inondations et coulées de boue	28/07/94	28/07/94	28/10/94	20/11/94
15138	Murat	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15139	Namzac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15139	Namzac	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15140	Naucelles	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15140	Naucelles	Inondations et coulées de boue	01/06/85	01/06/85	15/07/85	27/07/85
15140	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15141	Neussargues en Pinatelle	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15141	Neussargues en Pinatelle	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15141	Neussargues en Pinatelle	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15141	Neussargues en Pinatelle	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15141	Neussargues en Pinatelle	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	12/01/95	31/01/95
15141	Neussargues en Pinatelle	Inondations et coulées de boue	30/07/08	30/07/08	09/02/09	13/02/09
15141	Neussargues en Pinatelle	Inondations et coulées de boue	03/12/03	03/12/03	05/02/04	26/02/04
15142	Neuvéglise sur Truyère	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15142	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15143	Nieudan	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15143	Nieudan	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15144	Omps	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15144	Omps	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15146	Paiherols	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15146	Paiherols	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15147	Parlan	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15147	Parlan	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15148	Paulhac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15148	Paulhac	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15149	Paulhenc	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15149	Paulhenc	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15151	Peyrusse	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15151	Peyrusse	<u>Tempête</u>	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94

15151	Peyrusse	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15152	Pierrefort	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15152	Pierrefort	Glissement de terrain	18/01/98	19/01/98	15/07/98	29/07/98
15152	Pierrefort	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15152	Pierrefort	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	12/09/15	12/09/15	01/02/16	02/03/16
15153	Pleaux	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15153	Pleaux	Inondations et coulées de boue	16/06/88	16/06/88	19/10/88	03/11/88
15153	Pleaux	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15154	Polminhac	Inondations et coulées de boue	12/01/04	13/01/04	15/06/04	07/07/04
15154	Polminhac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15154	Polminhac	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15155	Pradiers	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15155	Pradiers	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15156	Prunet	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15156	Quézac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15157	Quézac	Tempête	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15158	Rageade	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15158	Rageade	Tempête	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15159	Raulhac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15159	Raulhac	Inondations et coulées de boue	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15159	Raulhac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15159	Raulhac	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15160	Reilhac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15160	Reilhac	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15161	Rézentières	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15161	Rézentières	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15161	Rézentières	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15162	Riom-ès-Montagnes	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15162	Riom-ès-Montagnes	Inondations et coulées de boue	26/06/90	26/06/90	07/12/90	19/12/90
15162	Riom-ès-Montagnes	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15163	Roannes-Saint-Mary	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15163	Roannes-Saint-Mary	Inondations et coulées de boue	04/05/99	04/05/99	29/11/99	04/12/99
15163	Roannes-Saint-Mary	Inondations et coulées de boue	23/10/97	23/10/97	12/03/98	28/03/98
15163	Roannes-Saint-Mary	Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/05/89	30/09/92	08/03/94	24/03/94

15163	Roanne-Saint-Mary	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15164	Roffiac	Inondations et coulées de boue		03/12/03	03/12/03	05/02/04	26/02/04
15164	Roffiac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15164	Roffiac	Inondations et coulées de boue		04/11/94	06/11/94	02/12/94	02/12/94
15164	Roffiac	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15165	Rouffiac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15165	Rouffiac	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15166	Roumégoux	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15166	Roumégoux	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15167	Rouzières	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15167	Rouzières	Inondations et coulées de boue		05/07/93	06/07/93	26/10/93	03/12/93
15167	Rouzières	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15168	Ruynes-en-Margeride	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15168	Ruynes-en-Margeride	Inondations et coulées de boue		04/11/94	06/11/94	24/11/94	24/11/94
15168	Ruynes-en-Margeride	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15169	Saignes	Inondations et coulées de boue		14/06/07	14/06/07	31/03/08	04/04/08
15169	Saignes	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15169	Saignes	Inondations et coulées de boue		04/11/94	06/11/94	24/11/94	24/11/94
15169	Saignes	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15170	Saint-Amandin	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15170	Saint-Antoine	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15172	Saint-Antoine	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15172	Saint-Antoine	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15173	Saint-Bonnet-de-Condat	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15173	Saint-Bonnet-de-Condat	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15174	Saint-Bonnet-de-Salers	Inondations et coulées de boue		31/08/11	31/08/11	28/11/11	01/12/11
15174	Saint-Bonnet-de-Salers	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15174	Saint-Bonnet-de-Salers	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15175	Saint-Cernin	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15175	Saint-Cernin	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15176	Saint-Chamant	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15176	Saint-Chamant	Inondations et coulées de boue		26/06/90	26/06/90	07/12/90	19/12/90
15176	Saint-Chamant	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15178	Saint-Cirgues-de-Jordanne	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	30/12/99	30/12/99
15178	Saint-Cirgues-de-Jordanne	<u>Tempête</u>		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82

15179	Saint-Cirgues-de-Malbert	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15179	Saint-Cirgues-de-Malbert	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15180	Saint-Clément	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15180	Saint-Clément	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15181	Saint-Constant-Fournouliès	Inondations et coulées de boue	03/12/03	03/12/03	05/02/04	26/02/04
15181	Saint-Constant-Fournouliès	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15181	Saint-Constant-Fournouliès	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15182	Saint-Etienne-Cantalais	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15182	Saint-Etienne-Cantalais	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15183	Saint-Etienne-de-Carlat	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15183	Saint-Etienne-de-Carlat	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15184	Saint-Etienne-de-Maurs	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15184	Saint-Etienne-de-Maurs	Tempête	05/07/93	06/07/93	26/10/93	03/12/93
15184	Saint-Etienne-de-Maurs	Inondations et coulées de boue	21/05/92	21/05/92	06/11/92	18/11/92
15184	Saint-Etienne-de-Maurs	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15185	Saint-Etienne-de-Chomeil	Inondations et coulées de boue	27/05/12	27/05/12	06/11/12	09/11/12
15185	Saint-Etienne-de-Chomeil	Inondations et coulées de boue	30/05/12	30/05/12	18/10/12	21/10/12
15185	Saint-Etienne-de-Chomeil	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15185	Saint-Etienne-de-Chomeil	Inondations et coulées de boue	26/06/90	26/06/90	07/12/90	19/12/90
15186	Sainte-Eulalie	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15186	Sainte-Eulalie	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15187	Saint-Flour	Inondations et coulées de boue	25/05/12	25/05/12	18/10/12	21/10/12
15187	Saint-Flour	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15187	Saint-Flour	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/90	31/12/97	22/10/98	13/11/98
15187	Saint-Flour	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15187	Saint-Flour	Inondations et coulées de boue	03/08/88	03/08/88	19/10/88	03/11/88
15187	Saint-Flour	Inondations et coulées de boue	11/08/86	11/08/86	11/12/86	09/01/87
15187	Saint-Flour	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15187	Saint-Flour	Inondations et coulées de boue	13/09/15	13/09/15	18/11/15	19/11/15
15188	Saint-Georges	Inondations et coulées de boue	03/12/03	03/12/03	05/02/04	26/02/04
15188	Saint-Georges	Inondations et coulées de boue	24/05/01	24/05/01	12/03/02	28/03/02
15188	Saint-Georges	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15188	Saint-Georges	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94

15188	Saint-Georges	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15189	Saint-Gérons	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15189	Saint-Gérons	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15190	Saint-Hippolyte	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15190	Saint-Hippolyte	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15191	Saint-Illide	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15191	Saint-Illide	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15192	Saint-Jacques-des-Blats	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15192	Saint-Jacques-des-Blats	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15194	Saint-Julien-de-Toursac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15194	Saint-Julien-de-Toursac	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15196	Saint-Mamet-la-Salvetat	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15196	Saint-Mamet-la-Salvetat	Inondations et coulées de boue		05/07/93	06/07/93	26/10/93	03/12/93
15196	Saint-Mamet-la-Salvetat	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15198	Sainte-Marie	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15198	Sainte-Marie	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15199	Saint-Martial	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15199	Saint-Martial	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15200	Saint-Martin-Cantalès	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15200	Saint-Martin-Cantalès	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15201	Saint-Martin-sous-Vigouroux	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15201	Saint-Martin-sous-Vigouroux	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15202	Saint-Martin-Valmeroux	Inondations et coulées de boue		31/08/11	31/08/11	28/11/11	01/12/11
15202	Saint-Martin-Valmeroux	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15202	Saint-Martin-Valmeroux	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15203	Saint-Mary-le-Plain	Inondations et coulées de boue		03/12/03	03/12/03	05/02/04	26/02/04
15203	Saint-Mary-le-Plain	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15203	Saint-Mary-le-Plain	Inondations et coulées de boue		04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15203	Saint-Mary-le-Plain	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15204	Saint-Paul-des-Landes	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15204	Saint-Paul-des-Landes	Inondations et coulées de boue		14/05/88	15/05/88	02/08/88	13/08/88
15204	Saint-Paul-des-Landes	Tempête		06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15205	Saint-Paul-de-Salers	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain		25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15205	Saint-Paul-de-Salers	Inondations et coulées de boue		12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15205	Saint-Paul-de-Salers	Inondations et coulées de boue		12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90

15205	Saint-Paul-de-Salers		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15206	Saint-Pierre		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15206	Saint-Pierre		<u>Tempête</u>	Inondations et coulées de boue	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15207	Saint-Poncy		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	03/12/03	03/12/03	05/02/04	26/02/04
15207	Saint-Poncy		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15207	Saint-Poncy		<u>Tempête</u>	Inondations et coulées de boue	01/07/95	01/07/95	08/01/96	28/01/96
15207	Saint-Poncy		<u>Tempête</u>	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15207	Saint-Poncy		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15208	Saint-Projet-de-Salers		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15208	Saint-Projet-de-Salers		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15209	Saint-Rémy-de-Chaudes-Aigues		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15209	Saint-Rémy-de-Chaudes-Aigues		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15211	Saint-Saturnin-Cantalès		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15211	Saint-Saturnin-Cantalès		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15212	Saint-Saturnin-de-Maurs		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15212	Saint-Saturnin-de-Maurs		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15213	Saint-Saturnin		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15213	Saint-Saturnin		<u>Tempête</u>	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15213	Saint-Saturnin		<u>Tempête</u>	Inondations et coulées de boue	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15212	Saint-Saturnin		<u>Mouvement de terrain</u>	Mouvement de terrain	22/04/16	21/02/18	24/03/18	
15214	Saint-Saury		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15214	Saint-Saury		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15215	Saint-Simon		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15215	Saint-Simon		<u>Tempête</u>	Inondations et coulées de boue	05/07/93	06/07/93	26/10/93	03/12/93
15215	Saint-Simon		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15215	Saint-Simon		<u>Tempête</u>	Inondations et coulées de boue	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15215	Saint-Simon		<u>Tempête</u>	Inondations et coulées de boue	06/07/87	06/07/87	27/09/87	09/10/87
15215	Saint-Simon		<u>Tempête</u>	Inondations et coulées de boue	01/06/85	01/06/85	02/10/85	18/10/85
15215	Saint-Simon		<u>Tempête</u>	Inondations et coulées de boue	01/06/85	01/06/85	15/07/85	27/07/85
15215	Saint-Simon		<u>Tempête</u>	Inondations et coulées de boue	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15216	Saint-Urcize		<u>Tempête</u>	Inondations et coulées de boue	03/12/03	03/12/03	21/05/04	09/06/04
15216	Saint-Urcize		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15216	Saint-Urcize		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15217	Saint-Victor		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15217	Saint-Victor		<u>Tempête</u>	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82

15218	Saint-Vincent-de-Salers	Inondations et coulées de boue	31/08/11	31/08/11	28/11/11	01/12/11
15218	Saint-Vincent-de-Salers	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15218	Saint-Vincent-de-Salers	Inondations et coulées de boue	21/09/92	22/09/92	19/03/93	28/03/93
15218	Saint-Vincent-de-Salers	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15219	Salers	Inondations et coulées de boue	31/08/11	31/08/11	28/11/11	01/12/11
15219	Salers	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15219	Salers	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15220	Salins	Inondations et coulées de boue	31/08/11	31/08/11	27/12/11	03/01/12
15220	Salins	Inondations et coulées de boue	14/06/07	14/06/07	18/10/07	25/10/07
15220	Salins	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15220	Salins	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15221	Sansac-de-Marmiesse	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15221	Sansac-de-Marmiesse	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15222	Sansac-Veinazès	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15222	Sansac-Veinazès	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15223	Sauvat	Inondations et coulées de boue	14/06/07	14/06/07	18/10/07	25/10/07
15223	Sauvat	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15223	Sauvat	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15223	Sauvat	Mouvements de terrains	10/11/13	10/11/13	07/08/14	10/08/14
15224	Ségalaissière	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15224	Ségalaissière	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15225	Ségar-les-Villas	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15225	Ségar-les-Villas	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15225	Ségar-les-Villas	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15226	Sénebergues	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15226	Sénebergues	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15228	Siran	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15228	Siran	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15229	Soulages	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15229	Soulages	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15230	Sourniac	Inondations et coulées de boue	14/06/07	14/06/07	18/10/07	25/10/07
15230	Sourniac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15230	Sourniac	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15231	Talizat	Inondations et coulées de boue	03/12/03	03/12/03	05/02/04	26/02/04
15231	Talizat	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99

15231	Talizat	Inondations et coulées de boue	03/08/88	03/08/88	19/10/88	03/11/88
	Tempête	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15232	Tanavelle	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15232	Tanavelle	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15233	Teissières-de-Cornet	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15233	Teissières-de-Cornet	Inondations et coulées de boue	01/06/85	01/06/85	15/07/85	27/07/85
15233	Teissières-de-Cornet	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15234	Teissières-lès-Bouliès	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15234	Teissières-lès-Bouliès	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15235	Ternes	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15235	Ternes	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15236	Thiézac	Inondations et coulées de boue	12/01/04	13/01/04	15/06/04	07/07/04
15236	Thiézac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15236	Thiézac	Inondations et coulées de boue	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15236	Thiézac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15236	Thiézac	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15237	Tiviers	Inondations et coulées de boue	03/12/03	03/12/03	05/02/04	26/02/04
15237	Tiviers	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15237	Tiviers	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15238	Tournemire	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15238	Tournemire	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15240	Trémouille	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15240	Trémouille	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15241	Trinitat	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15241	Trinitat	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15242	Trioulou	Inondations et coulées de boue	03/12/03	04/12/03	05/02/04	26/02/04
15242	Trioulou	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15242	Trioulou	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15243	Trizac	Inondations et coulées de boue	14/06/07	14/06/07	18/10/07	25/10/07
15243	Trizac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15243	Trizac	Inondations et coulées de boue	21/09/92	22/09/92	19/03/93	28/03/93
15243	Trizac	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15244	Ussel	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15244	Ussel	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15244	Ussel	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82

15245	Vabres	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Vabres</u>	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15246	Valette	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Valette</u>	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15246	Valette	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Valette</u>	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15247	Valjouze	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Valjouze</u>	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15247	Valjouze	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Valjouze</u>	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15248	Valuéjols	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Valuéjols</u>	<u>Inondations et coulées de boue</u>	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15248	Valuéjols	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Valuéjols</u>	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15249	Vaulmier	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Vaulmier</u>	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15249	Vebret	Inondations et coulées de boue	14/06/07	14/06/07	31/03/08	04/04/08
	<u>Vebret</u>	<u>Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain</u>	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15250	Vebret	Inondations et coulées de boue	21/09/92	22/09/92	19/03/93	28/03/93
	<u>Vebret</u>	<u>Inondations et coulées de boue</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15250	Vebret	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Vebret</u>	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15251	Védrines-Saint-Loup	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Védrines-Saint-Loup</u>	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15251	Vézic	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Vézic</u>	<u>Inondations et coulées de boue</u>	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
15252	Vézic	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	12/02/90	17/02/90	24/07/90	15/08/90
	<u>Vézic</u>	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15252	Vézic	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Vézic</u>	<u>Inondations et coulées de boue</u>	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15253	Vernois	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Vernois</u>	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15253	Veyrières	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Veyrières</u>	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15253	Veyrières	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Veyrières</u>	<u>Tempête</u>	01/06/85	01/06/85	15/07/85	27/07/85
15254	Vézac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
	<u>Vézac</u>	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15254	Vézac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Vézac</u>	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15255	Vèze	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Vèze</u>	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15256	Vèze	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Vèze</u>	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15257	Vézels-Roussy	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Vézels-Roussy</u>	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15257	Vézels-Roussy	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Vézels-Roussy</u>	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15258	Vic-sur-Cère	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
	<u>Vic-sur-Cère</u>	<u>Tempête</u>	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82

15259	Vieillespesse	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15259	Vieillespesse	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15259	Vieillespesse	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15260	Vieillevie	Inondations et coulées de boue	03/12/03	04/12/03	05/02/04	26/02/04
15260	Vieillevie	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15260	Vieillevie	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15261	Vigean	Inondations et coulées de boue	31/08/11	01/09/11	30/01/12	02/02/12
15261	Vigean	Inondations et coulées de boue	14/06/07	14/06/07	31/03/08	04/04/08
15261	Vigean	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15261	Vigean	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15262	Villedieu	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15262	Villedieu	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15263	Virargues	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15263	Virargues	Inondations et coulées de boue	04/11/94	06/11/94	24/11/94	02/12/94
15263	Virargues	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15264	Vitrac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15264	Vitrac	Inondations et coulées de boue	05/07/93	06/07/93	26/10/93	03/12/93
15264	Vitrac	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15265	Ydes	Inondations et coulées de boue	14/06/07	14/06/07	18/10/07	25/10/07
15265	Ydes	Inondations et coulées de boue	21/07/03	21/07/03	17/11/03	30/11/03
15265	Ydes	Inondations et coulées de boue	03/10/01	03/10/01	12/03/02	28/03/02
15265	Ydes	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15265	Ydes	Inondations et coulées de boue	27/12/93	12/01/94	06/06/94	25/06/94
15265	Ydes	Eboulements rocheux	01/01/94	28/02/94	06/06/94	25/06/94
15265	Ydes	Inondations et coulées de boue	26/06/90	26/06/90	07/12/90	19/12/90
15265	Ydes	Inondations et coulées de boue	14/05/88	15/05/88	02/08/88	13/08/88
15265	Ydes	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15266	Yiolet	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15266	Yiolet	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15267	Ytrac	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15267	Ytrac	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15268	Le Rouget-Pers	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15268	Le Rouget-Pers	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82
15269	Besse	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
15269	Besse	Tempête	06/11/82	10/11/82	18/11/82	19/11/82